

# **MAXULA INVESTISSEMENT SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE 30 JUIN 2021**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2021**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.478.012, un actif net de D : 1.471.974 et un bénéfice de la période de D : 15.618.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 30 juin 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### ***Paragraphes post Conclusion***

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 93,40% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 6,56% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les emplois en titres émis par la société Tunisienne de Banque représentent à la clôture de la période 10,83% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 juillet 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

## BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<b>1 380 516,644</b>	<b>1 776 165,456</b>	<b>1 692 516,084</b>
Obligations et valeurs assimilées		1 312 367,444	1 660 784,841	1 463 856,984
Tires des Organismes de Placement Collectif		68 149,200	115 380,615	228 659,100
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>96 960,398</b>	<b>550 750,893</b>	<b>110 736,225</b>
Placements monétaires	5	96 975,574	550 750,893	110 736,225
Disponibilités		(15,176)*	-	-
<b>Créances d'exploitation</b>		<b>534,534</b>	<b>334,542</b>	<b>334,535</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 478 011,576</b>	<b>2 327 250,891</b>	<b>1 803 586,844</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	6	5 351,439	9 071,461	5 715,520
<b>Autres créditeurs divers</b>	7	685,909	1 027,969	172,912
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>6 037,348</b>	<b>10 099,430</b>	<b>5 888,432</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	8	1 452 046,803	2 272 883,246	1 735 273,090
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		11,630	21,992	32,178
Sommes distribuables de la période		19 915,795	44 246,223	62 393,144
<b>ACTIF NET</b>		<b>1 471 974,228</b>	<b>2 317 151,461</b>	<b>1 797 698,412</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 478 011,576</b>	<b>2 327 250,891</b>	<b>1 803 586,844</b>

(\*) TCL juin 2021 viré par le Gestionnaire

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	<b>16 544,849</b>	<b>33 877,036</b>	<b>22 414,300</b>	<b>48 220,224</b>	<b>88 271,771</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		16 544,849	33 877,036	22 414,300	48 220,224	88 271,771
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	<b>261,063</b>	<b>543,767</b>	<b>5 793,868</b>	<b>14 595,505</b>	<b>17 816,280</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>16 805,912</b>	<b>34 420,803</b>	<b>28 208,168</b>	<b>62 815,729</b>	<b>106 088,051</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	11	<b>(5 307,679)</b>	<b>(10 776,607)</b>	<b>(6 641,482)</b>	<b>(13 746,345)</b>	<b>(25 306,366)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>11 498,233</b>	<b>23 644,196</b>	<b>21 566,686</b>	<b>49 069,384</b>	<b>80 781,685</b>
<b>Autres produits</b>		-	-	-	-	1 693,509
<b>Autres charges</b>	12	<b>(482,750)</b>	<b>(969,753)</b>	<b>(645,530)</b>	<b>(1 367,837)</b>	<b>(4 172,101)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>11 015,483</b>	<b>22 674,443</b>	<b>20 921,156</b>	<b>47 701,547</b>	<b>78 303,093</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(2 291,061)	(2 758,648)	(1 093,576)	(3 455,324)	(15 909,949)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>8 724,422</b>	<b>19 915,795</b>	<b>19 827,580</b>	<b>44 246,223</b>	<b>62 393,144</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 291,061	2 758,648	1 093,576	3 455,324	15 909,949
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(505,487)	739,282	2 544,929	(7 303,341)	(8 622,650)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		5 108,397	8 796,837	90,755	11 081,254	16 934,101
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>15 618,393</b>	<b>32 210,562</b>	<b>23 556,840</b>	<b>51 479,460</b>	<b>86 614,544</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>15 618,393</b>	<b>32 210,562</b>	<b>23 556,840</b>	<b>51 479,460</b>	<b>86 614,544</b>
Résultat d'exploitation	11 015,483	22 674,443	20 921,156	47 701,547	78 303,093
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(505,487)	739,282	2 544,929	(7 303,341)	(8 622,650)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	5 108,397	8 796,837	90,755	11 081,254	16 934,101
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>(59 043,571)</b>	<b>(59 043,571)</b>	<b>(86 684,256)</b>	<b>(86 684,256)</b>	<b>(86 684,256)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(192 687,103)</b>	<b>(298 891,175)</b>	<b>(65 912,734)</b>	<b>(430 318,633)</b>	<b>(984 906,766)</b>
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	658 036,066	658 036,066	255 212,980	261 785,823	704 736,959
- Régularisation des sommes non distribuables	3 341,093	3 341,093	317,200	318,130	1 459,322
- Régularisation des sommes distribuables	18 690,362	18 690,362	4 329,894	4 593,011	17 219,773
<b>Rachats</b>					
- Capital	(847 681,747)	(949 568,584)	(319 914,861)	(675 466,509)	(1 659 551,325)
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 377,169)	(4 570,981)	(397,537)	(503,501)	(2 654,707)
- Régularisation des sommes distribuables	(20 695,708)	(24 819,131)	(5 460,410)	(21 045,587)	(46 116,788)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(236 112,281)</b>	<b>(325 724,184)</b>	<b>(129 040,150)</b>	<b>(465 523,429)</b>	<b>(984 976,478)</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	1 708 086,509	1 797 698,412	2 446 191,611	2 782 674,890	2 782 674,890
En fin de période	1 471 974,228	1 471 974,228	2 317 151,461	2 317 151,461	1 797 698,412
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>					
En début de période	15 839	16 827	22 726	26 124	26 124
En fin de période	14 000	14 000	22 096	22 096	16 827
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>105,141</b>	<b>105,141</b>	<b>104,867</b>	<b>104,867</b>	<b>106,834</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>0,94%</b>	<b>1,99%</b>	<b>0,97%</b>	<b>2,03%</b>	<b>3,88%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

**ARRETES AU 30 JUIN 2021**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

### **3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

### **3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### 3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### 3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2021, à D 1.380.516,644 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net
<b>Obligations &amp; valeurs assimilées</b>		<b>1 257 642,650</b>	<b>1 312 367,444</b>	<b>89,16%</b>
<b><u>Obligations de sociétés</u></b>		<b>497 998,400</b>	<b>511 652,633</b>	<b>34,76%</b>
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	79 977,000	83 480,693	5,67%
Obligations Attijari Bank Subordonné 2017 CAT A au taux de 7,4%	1 500	30 000,000	30 150,838	2,05%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	61 446,000	63 292,764	4,30%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	26 628,600	27 156,262	1,84%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	117 500,000	119 656,384	8,13%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	39 942,900	40 410,087	2,75%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	20 000,000	20 676,997	1,40%
Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	40 000,000	40 808,548	2,77%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	82 500,000	86 020,060	5,84%
<b><u>Emprunt National</u></b>		<b>37 500,000</b>	<b>37 557,405</b>	<b>2,55%</b>
Emprunt National 2014 Cat C	1 000	37 500,000	37 557,405	2,55%
<b><u>Bons du trésor assimilables</u></b>		<b>722 144,250</b>	<b>763 157,406</b>	<b>51,85%</b>
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	258 410,611	17,56%
BTA 6% 04-2023	200	193 300,000	200 436,185	13,62%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	99 966,446	6,79%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	204 344,164	13,88%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>66 547,448</b>	<b>68 149,200</b>	<b>4,63%</b>
<b>Parts FCP</b>				
FCP SMART EQUILIBRE	700	66 547,448	68 149,200	4,63%
<b>Total</b>		<b>1 324 190,098</b>	<b>1 380 516,644</b>	<b>93,79%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>			<b>93,40%</b>	

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2021 à D :96.975,574 et se détaille comme suit:

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net
<i>Dépôt à vue</i>	<b>95 962,458</b>	<b>96 975,574</b>	<b>6,59%</b>
AMEN BANK	95 962,458	96 975,574	6,59%
<b>Total général</b>	<b>95 962,458</b>	<b>96 975,574</b>	<b>6,59%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>	<b>6,56%</b>		

**Note 6 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2021 à D : 5.351,439 contre D : 9.071,461 au 30 juin 2020 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Smart Asset Management	1 465,871	3 319,363	1 628,345
Maxula Bourse	1 465,871	3 319,363	1 628,345
Rémunération du dépositaire	2 419,698	2 432,736	2 458,831
<b>Total</b>	<b>5 351,439</b>	<b>9 071,461</b>	<b>5 715,520</b>

**Note 7 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2021 à D : 685,909 contre D : .1.027,969 au 30 juin 2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Solde des souscriptions et rachats	-	104,840	-
Redevance du CMF	115,312	190,140	152,092
Retenue à la source sur commissions	549,777	712,169	-
Autres	20,820	20,820	20,820
<b>Total</b>	<b>685,909</b>	<b>1 027,969</b>	<b>172,912</b>

## Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2021, se détaillent comme suit :

### Capital au 31-12-2020

Montant	1 735 273,090
Nombre de titres	16 827
Nombre d'actionnaires	75

### Souscriptions réalisées

Montant	658 036,066
Nombre de titres émis	6 381
Nombre d'actionnaires nouveaux	7

### Rachats effectués

Montant	(949 568,584)
Nombre de titres rachetés	(9 208)
Nombre d'actionnaires sortants	(8)

### Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	8 796,837
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	739,282
Régularisation des sommes non distribuables	(1 229,888)

### Capital au 30-06-2021

Montant	1 452 046,803
Nombre de titres	14 000
Nombre d'actionnaires	74

### Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 16.544,849 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021, contre D : 22.414,300 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2021	Du 01/01 Au 30/06/2021	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Année 2020
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>					
<b>Revenus des obligations</b>					
- intérêts	7 016,052	14 924,127	14 089,480	27 594,488	45 542,027
<b>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</b>					
- intérêts ( BTA et Emprunt National )	9 528,797	18 952,909	8 324,820	20 625,736	42 729,744
<b>TOTAL</b>	<b>16 544,849</b>	<b>33 877,036</b>	<b>22 414,300</b>	<b>48 220,224</b>	<b>88 271,771</b>

### Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 261,063, contre D : 5 793,868 pour la même période de l'exercice 2020, et représente le montant des intérêts sur les dépôts, et se détaille comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2021	Du 01/01 Au 30/06/2021	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	261,063	543,767	1 397,945	8 857,553	9 686,573
Intérêts des certificats de dépôt	-	-	-	921,207	921,207
Intérêts des comptes à terme	-	-	4 395,923	4 816,745	7 208,500
<b>TOTAL</b>	<b>261,063</b>	<b>543,767</b>	<b>5 793,868</b>	<b>14 595,505</b>	<b>17 816,280</b>

### Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 5.307,679, contre D : 6.641,482 pour la même période de l'exercice 2020, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2021	Du 01/01 Au 30/06/2021	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Année 2020
Commission de gestion	1 469,146	3 027,870	2 137,788	4 504,375	7 893,135
Commission de distribution	1 469,146	3 027,870	2 137,788	4 504,375	7 893,135
Commission de dépôt	2 369,387	4 720,867	2 365,907	4 737,596	9 520,097
<b>Total</b>	<b>5 307,679</b>	<b>10 776,607</b>	<b>6 641,482</b>	<b>13 746,345</b>	<b>25 306,366</b>

## Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D 482,750, contre D : 645,530 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2021	Du 01/01 Au 30/06/2021	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Année 2020
Redevance du CMF	411,485	848,151	598,501	1261,735	2210,971
Commissions bancaires	65,689	116,026	47,029	106,102	209,494
Ajustement sur changement du taux de la retenue à la source	-	-	-	-	1643,182
Autres	5,576	5,576	-	-	108,454
<b>Total</b>	<b>482,750</b>	<b>969,753</b>	<b>645,530</b>	<b>1367,837</b>	<b>4172,101</b>

## Note 13 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- \* 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- \* 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- \* 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- \* 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- \* 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- \* 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- \* 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- \* 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- \* 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.